

Service de garde : La bande à Félix

<http://www.csdm.qc.ca/fl/sdg/>

Technicienne en service de garde : Nathalie Létourneau
Téléphone : (514) 736-8130, poste 8143

Objectif premier

Veiller au bien-être général des élèves.

Clientèle

Ce service s'adresse à tous les enfants du préscolaire et du primaire inscrits à l'école. Les parents doivent inscrire leur enfant avant le début de la fréquentation (24 heures à l'avance si possible). Nous acceptons les enfants à temps plein, à temps partiel et également les enfants occasionnels selon la disponibilité. Si vous désirez retirer votre enfant du service de garde, vous devez nous aviser par écrit 5 jours à l'avance.

Les heures d'ouverture

<i>Bloc</i>	<i>Horaire</i>
Matin	7 h à 8 h 55
Midi préscolaire	11 h 31 à 13 h
Midi primaire	12 h 05 à 13 h 25
Soir préscolaire	15 h 26 à 18 h
Soir primaire	15 h 50 h à 18 h

Ouverture du bureau du service de garde

- ☞ De 9 h à 13 h 30
- ☞ De 14 h 30 à 16 h

L'horaire

Le service de garde est ouvert du 28 août 2012 au 21 juin 2013.

Lors des journées pédagogiques, le service de garde est ouvert aux élèves réguliers s'étant inscrits à celles-ci. Des frais sont exigés pour couvrir les dépenses reliées aux sorties ou aux activités spéciales.

Modalité de paiement

Tel que défini par le Ministère de l'Éducation du Québec, un enfant régulier est un enfant fréquentant le service de garde trois jours et plus par semaine, deux heures trente minutes et plus par jour.

Tarif : 7,00 \$ / jour

Les frais de garde seront facturés que l'enfant soit **présent ou non**. Le montant exigé doit être payé **AVANT** l'utilisation du service de préférence le premier de chaque mois par chèque, par Interac ou par internet.

Remise des chèques : Les parents peuvent déposer leur chèque dans la boîte aux lettres située à la porte du bureau du service de garde. Nous vous demandons d'éviter d'y déposer de l'argent comptant. Si toutefois vous deviez le faire, veuillez le faire en présence d'une éducatrice.

Service du dîner

Technicienne en service de garde : Nathalie Létourneau
Téléphone : (514) 736-8130, poste 8143

Clientèle

Ce service est offert à tous les élèves qui désirent dîner à l'école. Pour ce faire, les parents doivent venir inscrire leur enfant auprès de la technicienne en service de garde.

Les parents doivent fournir à leur enfant une boîte à lunch avec de la nourriture saine. (Bouteilles et contenants de verre défendus).

L'horaire

Tous les jours du calendrier scolaire à l'exception des journées pédagogiques.

Modalité de paiement

Tarif enfant dîneur : un enfant qui reste à l'école sur les heures du dîner :

Tarif par jour ⇒ préscolaire et primaire
2,00 \$

Les frais sont payables que l'enfant soit **présent ou non**. Le montant exigé doit être payé **AVANT** l'utilisation du service de préférence le premier de chaque mois par chèque, par Interac ou par internet.

Remise des chèques :

Les parents peuvent déposer leur chèque dans la boîte aux lettres située à la porte du bureau du service de garde. Nous vous demandons d'éviter d'y déposer de l'argent comptant. Si toutefois vous deviez le faire, veuillez le faire en présence d'une éducatrice.

Les consignes à respecter

- J'apporte mon dîner dans une boîte à lunch propre et identifiée (nom + classe).
- J'identifie les plats qui seront réchauffés dans les fours à micro-ondes.
- Je n'ai pas la permission d'aller acheter un dîner à l'extérieur de l'école.
- Je m'assois à la place que l'intervenant m'a assignée.
- Je demande l'autorisation pour me lever.
- J'ai le droit de **parler calmement** dans le gymnase en respectant le fait que nous sommes nombreux.
- À la fin du repas, je laisse ma place propre avant de quitter la salle avec mon groupe.
- Je respecte les règles du code de vie de l'école.